

### EN RÉSUMÉ

#### VERS QUELS MÉTIERS ?

- Maître ouvrier
- Direction d'équipe
- Responsable encadrement de chantier

#### PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Être âgé de 16 ans minimum
- Titulaire d'un diplôme de niveau 3 dans le domaine du bâtiment, CAP Maçon ou CAP connexes
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Détail des modalités d'accès <sup>(1)</sup>

#### EXAMEN

- Brevet Professionnel Maçon
- Diplôme de l'Éducation Nationale de niveau 4
- Nécessité de suivre le parcours complet (dispense d'épreuves possible selon le cursus antérieur, nous consulter)
- RNCP : N°31210 - Certif info : N°100927

#### POURSUITES D'ÉTUDES

- Maîtrise (BM)
- BTS Études et Économie de la Construction (EEC)
- BTS Bâtiment

#### UN TREMPLIN POUR...

- Créer son entreprise artisanale

#### QUELQUES CHIFFRES <sup>(1) (3)</sup>

- 65 % de réussite à l'examen session juin 2023 (11 reçus sur 17 présentés)
- 82 % de persévérance <sup>(2)</sup> en formation sur l'année scolaire
- 6 mois après la formation :  
24 % en poursuite de formation  
76 % sur le marché de l'emploi dont :  
- 100 % en emploi

#### TARIFS <sup>(1)</sup>

- Formation gratuite sauf pour les adultes, mais dans ce cas possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.

#### ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.  
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap, Delphine MARCHAND, la faisabilité selon le handicap



## BP MAÇON

sur  
2 ans

### ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



#### DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 28 semaines en centre de formation
- 66 semaines en entreprise



#### RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR
- 5 semaines en entreprise



#### STATUTS

- ☐ Scolaire Ministère Agriculture
- ☒ Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- ☒ Contrat de professionnalisation
- ☒ Autres (ex : formation pour adultes...)

### LA FORMATION EN ENTREPRISE

#### TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprises artisanales et grandes entreprises
- Constructions de maisons individuelles et de bâtiments industriels, tertiaires, agricoles...

#### ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

- Procéder à la réalisation, la réhabilitation ou la rénovation des ouvrages en maçonnerie et en béton armé.
- Intervenir dans les secteurs suivants : construction de maisons individuelles, de bâtiments divers, travaux de maçonnerie générale (et rénovation et réhabilitation), travail de lapierre.
- Exécuter les ouvrages les plus complexes en maçonnerie, en béton armé ou faisant appel à la préfabrication.
- Réaliser son travail d'après les consignes d'exécution qui lui sont transmises par sa hiérarchie, en étant responsable de la bonne réalisation des travaux qui lui sont confiés.
- Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

#### SITE DE FORMATION

MFR ST GILLES CROIX DE VIE  
La Bouchère  
51 route de la Roche Sur Yon  
85800 ST GILLES CROIX DE VIE  
02 51 55 52 12  
mfr.st-gilles@mfr.asso.fr  
www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr  
Numéro siret : 786 461 848 00016

### LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

#### OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

#### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Réaliser l'ensemble des travaux de maçonnerie sur des chantiers de construction neuve, de rénovation ou de réhabilitation.
- Travailler dans une entreprise artisanale, une PME ou une grande entreprise.
- Devenir autonome sur le chantier et responsable de la bonne exécution et du suivi des travaux.
- Participer à l'installation du chantier, organiser l'exécution de l'ouvrage, quantifier ses besoins, effectuer les implantations et les tracés nécessaires.
- Réaliser des ouvrages complexes en maçonnerie ou en béton, ou des ouvrages faisant appel à la préfabrication.
- Prendre en compte les contraintes liées à la protection de l'environnement, aux dispositions constructives en vigueur et aux procédures qualité de son entreprise.

#### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Technologie Professionnelle
- Lecture de plan / Dessin Technique
- Métré quantitatif et estimatif
- Travaux pratiques en atelier
- Résistance des matériaux
- Économie et gestion

#### MOBILITE (en contrat d'apprentissage) :

- Séjour collectif de mobilité européenne.
- Possibilité de réaliser un stage professionnel de 2 semaines dans une entreprise européenne partenaire : Erasmus+.

#### ENSEIGNEMENT GENERAL :

- Expression Française
- Ouverture sur le monde
- Mathématiques et Sciences Physiques
- Langue vivante : Anglais
- Éducation physique et sportive

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES <sup>(1)</sup>

(1) Détails et mise à jour sur le site internet de la MFR ou par téléphone

(2) Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

(3) Les chiffres concernent la dernière année scolaire

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°5285 0055985 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.